



NESLES-LA-VALLÉE

COMMUNE DU VAL D'OISE



LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

JUIN 2022



AGENDA

11 JUIN 2022 (17H)

**1^{ER} FESTIVAL DE MUSIQUE
«LE PARC AUX ETOILES»**

12 ET 19 JUIN 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

18 JUIN 2022

FÊTE MÉDIÉVALE

25 JUIN 2022

FÊTE DES ÉCOLES

25 JUIN 2022

FEU DE LA SAINT JEAN

2 JUILLET 2022

MARCHÉ DU SAUSSERON

26-28 AOÛT 2022

FÊTE COMMUNALE

3 SEPTEMBRE 2022

MARCHÉ DU SAUSSERON

3 SEPTEMBRE 2022

**COURSE DE CAISSES
À SAVONS**

4 SEPTEMBRE 2022

FORUM DES ASSOCIATIONS

16 OCTOBRE 2022

BROCANTE



NESLES-LA-VALLÉE

PUBLICATIONS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Christophe BUATOIS
CONCEPTION, RÉALISATION Nicolas DUPIECH
ARTICLES, RÉDACTION Associations, équipe municipale
CRÉDIT PHOTOS Nicolas DUPIECH, équipe municipale
IMPRESSION GRAPHIC SYSTEMS

Les bulletins sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur www.nesleslavallee.fr.

HORAIRES MAIRIE Lundi et Mardi : 16h-17h30 ; Mercredi et Samedi : 10h-12h ; Jeudi et Vendredi : 10h-12h et 16h-17h30

CONTACT 01 34 70 61 42 / accueil.mairie@nesleslavallee.fr

ÉDITO

Christophe Buatois
MAIRE DE NESLES-LA-VALLÉE

Le travail commence à porter ses fruits.

Les dossiers avancent, certains plus rapidement que d'autres... Des réponses positives aux subventions demandées commencent à arriver. C'est encourageant. Ces financements sont essentiels à la poursuite de nos projets pour le village.

Nous venons de traverser un mois de mai avec une vague de chaleur exceptionnelle et des records de température. Les prévisions estivales sont du même ordre. L'eau devient un enjeu important, c'est pour cela que la commune travaille depuis 18 mois à la sécurisation de son alimentation en eau potable.

Les travaux de l'interconnexion du réseau avec la commune de Valmondois vont démarrer très prochainement. Cette installation, je le rappelle, est essentielle à tous les Neslois. Elle nous garantira un volume d'eau suffisant en cas de défaillance de notre station de pompage ou d'une hausse importante et soudaine de la consommation. Bien évidemment cette interconnexion fonctionne dans les deux sens c'est-à-dire qu'elle couvrira, si besoin, les besoins ponctuels de Valmondois. L'agence de l'eau finance cette opération à hauteur de 40%.

Le mois de juin sera aussi l'occasion de retourner aux urnes pour les élections législatives. Il est indispensable d'accomplir ce geste citoyen essentiel au bon fonctionnement d'une démocratie. Allons tous voter !

Une vaste étude sur la circulation va être lancée à l'automne sur un territoire regroupant 5 communes : Nesles-la-Vallée, Parmain, Valmondois, Butry sur Oise et Champagne sur Oise.

Une réunion publique sera organisée en septembre pour vous expliquer le cahier des charges et les objectifs de cette étude de grande ampleur. Bien entendu, les résultats vous seront présentés, sans doute en fin d'année 2022. Ils nous donneront des pistes d'actions pour notre village mais aussi à l'échelle du territoire des 5 communes.

Suite aux réunions de concertation, les aménagements des voiries vont se poursuivre. Certains sont suscep-

tibles d'être revus s'ils ne sont pas concluants. Les deux commissions Travaux / Mobilité en lien avec les référents de rue continuent le travail. Les problématiques sont nombreuses : augmentation du trafic routier, vitesse, bruit, stationnement, incivilités, ...

Nous restons à votre écoute.



En attendant la fin des travaux dans le bâtiment boulevard Pasteur, la Poste s'est installée provisoirement dans les bureaux de la mairie. La structure France Services ouvrira elle aussi dans le même espace mi-juin. Je rassure les Neslois, le distributeur de billets va être remplacé, sans avoir aujourd'hui de date de mise en service. Le maintien des services publics reste une priorité dans mes actions.

Le chantier de la Forge est arrêté suite à des désordres importants survenus dès le coulage de la dalle. Un accord avec l'entreprise semble s'éloigner. Nous nous dirigeons vers une procédure judiciaire. Quoi qu'il en soit, nous devons revoir le projet, le rendre moins coûteux et plus en adéquation avec nos besoins. Je vais réunir, avant l'été, les associations artistiques et culturelles du village afin de redéfinir le projet.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été et vous donne rendez-vous le dernier week-end du mois d'août pour nous retrouver ensemble lors de notre traditionnelle fête communale et ses nombreuses animations.

Bel été à tous.

VIE DU VILLAGE

COMMUNICATION LIM RENTRÉE

La prochaine LIM (Lettre d'Information Municipale) paraîtra à la rentrée scolaire. Chaque association désirant y faire paraître un article (court) est invitée à l'envoyer au plus tard le 30 juin à l'adresse : agenda.nesles@gmail.com

MÔMES DU SAUSSERON

Les Mômes du Sausseron situés au 6 boulevard de Verdun (centre du village, proche mairie) vous proposent un accueil périscolaire ouvert de 7H00 à 8H30 et de 16H30 à 19H00 les jours d'école et un accueil de loisirs ouvert de 7H30 à 19H00 le mercredi et pendant les vacances scolaires. Les plannings d'activités, d'inscriptions ainsi que les différents tarifs sont disponibles sur place, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

Nous accueillons les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans. Le centre dispose d'espaces adaptés à chaque tranche d'âge (1 salle pour les maternelles et 1 salle pour les primaires ainsi qu'une salle de repos, bibliothèque). Des jeux et des activités ludiques sont proposés aux enfants sur des thèmes spécifiques, nous organisons également des sorties pendant les vacances (cinéma, parc d'attractions...). Cet été l'accueil du centre de loisirs est ouvert du 08 juillet au 29 juillet 2022 et du 22 août au 31 août 2022.

Les Mômes du Sausseron propose également un accueil jeune (CM2 et 11-17 ans).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Les Jeunes du Sausseron sont ouverts tous les mercredis après-midi de 14h30 à 17h30 en période scolaire au Foyer Rural de Nesles-la-Vallée
Contact : 09.86.38.11.11 ou 06.51.44.09.36
mdscontact95@gmail.com

CERCLE PHILATÉLIQUE

Le Cercle Philatélique Neslois et Environs fêtera cette année ses 50 ans. Désormais, il s'est ouvert à d'autres collections, telles la carte postale, les pièces de monnaie et les capsules de champagne.

En 2022, ses philatélistes ont été récompensés lors des manifestations départementales, régionales, nationales et internationales. En février, lors de l'exposition philatélique mondiale à Londres, son président Alain Israel a obtenu une médaille de Grand Or, grâce à sa collection de 128 pages sur le thème « la Croix-Rouge de Solférino à nos jours ». Les prochaines réunions du Cercle Philatélique Neslois et Environs se tiendront au Foyer Rural le dernier dimanche de chaque mois, de 10 h à 12 h.

- Le 26 juin 2022
- Le 25 septembre 2022
- Le 30 octobre 2022
- Le 27 novembre 2022
- Le 18 décembre 2022
- Le 29 janvier 2023 (Assemblée Générale)

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 01.34.70.63.33 ou au 01.34.70.64.17.

HORAIRES MAIRIE

- Lundi et Mardi : 16h-17h30
- Mercredi et Samedi : 10h-12h
- Jeudi et Vendredi : 10h-12h et 16h-17h30

Pour rappel, les Cartes Nationales d'Identité et Passports sont à faire en ligne et en mairie de L'Isle-Adam ou d'Auvers-sur-Oise sur <https://ville-isle-adam.fr/services-et-demarches/papier-citoyennete/pièces-didentite>



LA MÉMOIRE DU TEMPS PASSÉ

La Mémoire du Temps Passé pour la conservation du patrimoine des hommes de la Vallée du Sausseron et de ses environs.

La Mémoire du Temps Passé sera heureuse de vous présenter une exposition autour du travail réalisé par l'un de ses membres, ingénieur géologue. Respectueux et passionné par toutes les formes de vies animale et végétale qui nous entourent, spécialement dans notre vallée du Sausseron, il en a photographié les fleurs dont les orchidées, les insectes, les reptiles, les papillons, les champignons, les batraciens ... Nous vous proposons donc, lors de la Fête de Nesles (fin août), une balade nature au travers de son regard.

Nos vergers se préparent aussi: retenez dès à présent la date du dimanche 6 novembre, jour de la Fête de la Pomme. Le même jour, se déroulera la traditionnelle Messe de Saint Hubert. Notre Conseil d'administration vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la fin des grandes vacances.



COURSE DE CAISSE À SAVON
NESLES LA VALLÉE

DÉBUT COURSE 15H

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

RESTAURATION SUR PLACE
CONCERT ET BUVETTE

REMISE DES PRIX À 18H00

INSCRIPTION :

Événement organisé par l'association des commerçants de Nesles la Vallée

AGENCE VALLEE MZ CREATION EMB SM BAR-TABAC NESLOIS FOURNAISE

Mais aussi : Boucherie Damay, Hair Premium Nesles, Pizza Nesloise & Ebénisterie Créative

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

L'association des commerçants neslois est fière de vous annoncer l'ouverture des inscriptions pour la course de caisses à savon qui se déroulera le samedi 3 septembre 2022. Un événement haut en couleur qui démarrera dès 15 h à l'intersection de la rue Pierre Pilon et du Boulevard Pasteur.

Vitesse, cascades et rigolades seront au rendez-vous pour le bonheur des petits et des grands. À l'issue de la course une remise des prix sera organisée suivie d'un concert sur la place de l'église.

Vous pourrez vous inscrire grâce au QR code visible sur l'affiche de l'événement ou retirer les bulletins d'inscription chez tous vos commerçants et artisans participants. Venez nombreux !

FESTIVAL LE PARC AUX ÉTOILES

Comme vous l'avez remarqué, le Comité des Fêtes organise un nouvel événement dans le village : un festival de musiques actuelles qui aura lieu le samedi 11 juin dès 17h, sur le terrain de foot.

<http://festival-leparcauxetoiles.com>
Facebook : FestivalLeParcAuxEtoiles

Le prix est fixé à 10€ par adulte (8€ en prévente sur www.billetweb.fr, cherchez "parc aux étoiles"), 5€ par ados, et gratuit pour les moins de 12 ans. Nous voulons que ces tarifs accessibles vous permettent de venir en famille et avec des amis.

Pour la sélection musicale nous avons souhaité mettre en avant des groupes locaux ou régionaux, de différents styles : chanson française, pop, rock, électro... Nous vous avons préparé une belle sélection, à venir découvrir! Il y aura donc un peu de bruit dans la soirée du 11, nous nous en excusons par avance. Mais le mieux pour vous est de venir en profiter sur place :-)

Enfin, comme tous les événements, ceci repose essentiellement sur des bénévoles. Nous recrutons. Contactez-nous sur: contact@festival-leparcauxetoiles.com

édition #1

Festival
LE PARC AUX ÉTOILES

...des étoiles du château d'Hérouville à Nesles-la-vallée, il n'y a qu'un festival...

Mokado
The Crook & The Dylan's
Isia Marie

Pars! Dessus les toits
La scène des étoiles montantes

Entrée: 10€
(8€ prévente billetweb)
<18 ans: 5€
<12 ans: Gratuit

Ouverture des portes 17h
Dernière admission 21h30
Limite 1500 p

11 Juin
Nesles la Vallée 2022

FÊTE MÉDIÉVALE

Devant le Foyer Rural de Nesles-la-Vallée



NESLES 1450
Présentations du XVe siècle
Accès libre
OSM
Ordonnance
Saint-Michel
1453

Samedi 18 juin 2022
de 11h00 à 18h00

- + Atelier dessin avec Eva Hricovini
- + Stand la cour des saveurs, la cuisine du moyen-âge sur votre table.
- + L'atelier de Céraline, découvrir la meunerie et les céréales du Moyen-Âge.

CREATIF

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

À la demande de l'équipe Municipale de Nesles-la-Vallée, l'UNC (Union Nationale des Combattants) de L'Isle-Adam-Parmain, participe dorénavant aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre dans notre commune, ainsi qu'au devoir de mémoire une fois par an dans notre classe de CM2.

Les personnes qui souhaitent adhérer aux Anciens Combattants ou OPEX peuvent adhérer à leur section en contactant leur président M. Alphonse Pagnon (4 allée du Phénix 95290 Isle-Adam <https://uncisleadam-parmain.fr/>)



VOIRIE

Comme déjà annoncé puis reporté, le département a finalement entrepris en mai la réfection des voiries D151 (Bd Pasteur + rue Charles et Robert) et D64 (du centre équestre à la sortie de Nesles rue de Labbeville). Nous avons pu remonter au département certains souhaits exprimés lors de réunions de riverains, ainsi quelques aménagements simples ont pu être pris en compte (peinture sol, places stationnement, dispositifs simples de réduction de la vitesse) lorsqu'ils étaient conformes aux normes de sécurité.

Il faut noter que les aménagements lourds de type plateaux surélevés ou chicanes ne pouvaient être réalisés lors de l'opération de renouvellement de la couche roulante. Nous continuerons à étudier avec le département les meilleures solutions pour le village. Tel qu'annoncée, l'étude du trafic traversant le village sera menée à l'automne et permettra d'étayer les recherches de solutions.

Nous sommes aussi heureux d'avoir constaté une réduction des nuisances sonores, la couche de roulement étant en effet plus silencieuse, pour le bonheur des riverains. La D79 et la D151 (côté Verville) devraient suivre...

DÉCHÈTERIE

Changement de prestataire pour la déchèterie d'Osny. De nouveaux badges sont fournis depuis le mois de mai.

Comment effectuer votre demande de badge ?

- En téléchargeant le formulaire au format PDF sur <https://www.cergyponoise.fr/decheteries>
- En récupérant un formulaire papier aux accueils des déchèteries, ou en mairie.
- Par voie postale, à l'adresse
CYDEC - Demande de badge déchèterie
Avenue du fief
95 310 Saint-Ouen l'Aumône
- Par mail à decheterie.cydec@paprec.com

Nous rappelons que le badge est rattaché à l'adresse, donc au foyer; il n'est pas nominatif. En attendant, les déchèteries restent accessibles sur présentation de l'ancien badge ou d'un justificatif de domicile.

Rappels des horaires d'ouverture aux particuliers :

- Du 1er avril au 30 septembre
Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h
Samedi et dimanche : 10h - 19h
Ouverture les jours fériés (sauf 1er mai)
- Du 1er octobre au 31 mars
Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h
Samedi et dimanche : 10h - 17h
Fermeture les jours fériés





MAISON DE SANTÉ

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre l'accueil de la Maison de Santé tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

☎ 01 39 37 45 86

maisondesante@nesleslavallee.fr

MÉDECINS	NOM	JOURS DE CONSULTATION	MODALITÉS DE RDV
GÉNÉRALISTE	Mme MICHAUD Valérie	Mardi matin et jeudi matin sur Rdv	Sur rendez-vous 01 34 73 01 45
GASTRO-ENTÉROLOGUE	Mme CHAUVIN Armelle	Lundi	Sur rendez-vous DoctoLib
ORTHOPHONISTE <i>langage oral et écrit enfants & adultes</i>	Mme BLOUIN Béatrice	Tous les jours sur Rdv	Sur rendez-vous 06 60 27 21 98
SAGE-FEMME, <i>Gynécologie- obstétrique, préparation naissance et suites de couches</i>	Mme DESHONS Marine	Tous les jours	Sur rendez-vous 07 50 08 35 52 DoctoLib
OSTÉOPATHE	Mme INNOCENTI Laura	Mardi après-midi, mercredi, vendredi sur Rdv	Sur rendez-vous 07 69 90 65 36 DoctoLib
PSYCHOLOGUE Enfants, adultes	Mme MILLETRE Béatrice	(À venir)	Sur rendez-vous 06 07 97 55 35 DoctoLib
PSYCHO-MOTRICIENNE <i>Patientèle de tout âge pour problèmes moteur, comportemental, relationnel ou émotionnel</i>	Mme HORCHOLLE Olivia	Tous les jours (samedi compris) Sur Rdv	Sur rendez-vous 06 46 72 83 32
SOPHROLOGUE	Mme LANDRIN Natacha	Tous les jours sur Rdv	Sur rendez-vous 06 13 52 71 55 Doctolib
CABINET INFIRMIÈRES	Mme ROSNET Clarisse	Tous les jours sur Rdv Permanence sans Rdv mardi matin de 9h à 11h	Sur rendez-vous 06 14 24 45 92 DoctoLib
	Mme MICHELLET Séverine		

ORTHOPHONISTE

L'orthophoniste est un praticien de santé qui exerce uniquement sur prescription médicale. À ce titre, il travaille en liaison avec les médecins généralistes ou spécialistes : ORL, pédiatres, psychiatres, neurologues, médecins de réadaptation fonctionnelle, gérontologues... Il est un thérapeute qui prend en charge les troubles de la communication orale et écrite, chez l'enfant, l'adolescent, la personne adulte ou vieillissante, dans un but de prévention et de réadaptation.

Les domaines d'intervention des orthophonistes sont très vastes. Ils recouvrent :

- les troubles liés à la prématurité ou acquis en période prénatale,
- les troubles du développement : troubles du spectre autistique,
- les troubles d'origine génétique : trisomie 21, certaines maladies orphelines,
- les troubles du langage oral : troubles d'articulation, retard de parole, retard de langage, dysphasie, bégaiement, bredouillement,
- les troubles du langage écrit : dyslexie, dysorthographe, dysgraphie,
- les troubles du raisonnement logico-mathématique et de la cognition mathématique,
- les troubles neuro-dégénératifs : Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques, SLA,
- les troubles acquis d'origine cérébrale : aphasie, traumatismes crâniens,
- les troubles de l'audition, de la voix, du larynx...

Mme Blouin reçoit au cabinet sur rendez-vous, du mardi au vendredi. Elle peut éventuellement intervenir à domicile, lorsque le patient ne peut plus se déplacer et si le médecin l'a précisé sur l'ordonnance.



AMD SAUSSERON



AMD SAUSSERON propose des services d'aide à la personne. Son credo : l'humain, le respect, la qualité, pour le maintien à domicile de nos anciens dans la dignité et le bien-être. N'hésitez pas à nous contacter, Clémentine Massucco se fera un plaisir de répondre à vos demandes au 07 71 35 31 00.

1 bis rue Thiebault
95690 Nesles la Vallée

CENTRE PARA-MÉDICAL

📍 22 rue de Parmain, Nesles-la-Vallée

PROFESSIONNELS DE SANTÉ	NOM	JOURS DE CONSULTATION	MODALITÉS DE RDV
MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE	Mme DEBUIRE Catherine Mme PRZADKA Maéva		Sur rendez-vous 01 34 70 65 03
PÉDICURE-PODOLOGUE	M. BALLOY Fabien	Jeudi	Sur rendez-vous 01 34 70 65 03
PSYCHANALYSTE-SEXOLOGUE-SOPHROLOGUE	M. MORAND Gil		Sur rendez-vous 06 86 71 63 72



DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS DE GAZ

GRDF nous a informés que plus de 400 compteurs communicants de gaz sont à équiper sur la commune. Chaque foyer concerné est (a été) prévenu par un premier courrier de GRDF 45 jours avant l'intervention, et un autre du prestataire SOGETREL 15 jours plus tard. L'intervention est rapide, gratuite et sécurisée.

Plus d'informations sur : <https://www.grdf.fr/kit-gazpar/kit-deploiement-gazpar-parties-prenantes>

LOGEMENTS SOCIAUX

Pour déposer une demande de logement social, il faut dans un premier temps aller s'inscrire à L'Isle-Adam au Pavillon Rose (face à la Poste du centre-ville).

Lorsqu'un numéro d'inscription (dit numéro unique) vous a été attribué, vous devez venir en informer la mairie de Nesles (si vous souhaitez postuler pour un logement à Nesles).

Les logements sont alloués lors de commissions départementales (réunissant les administrations, les bailleurs, les associations caritatives, les associations de familles...). La mairie de Nesles est alors interrogée sur les dossiers qu'elle souhaite promouvoir, mais c'est la commission départementale, et elle seule, qui affecte les logements.

LA POSTE

Comme vous en avez été plusieurs fois informés, la Poste va devenir une « Maison France Services » qui comprendra également une agence postale communale. D'importants travaux vont être entrepris pour répondre aux normes et aux nouvelles attributions.

La Poste boulevard Pasteur a donc fermé le 14 mai, et **le service postal a été transféré en mairie** depuis le mercredi 18 mai : il fonctionne le **lundi, mercredi et samedi de 09h00 à 12h00 (pas d'opération financière)**.

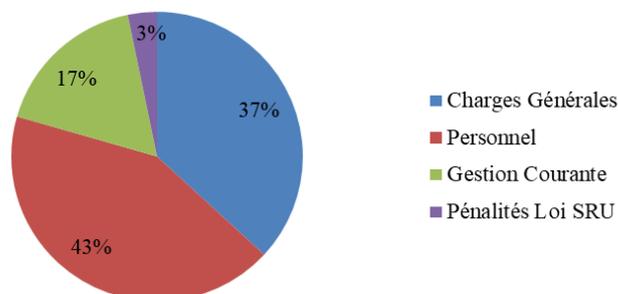
La Maison France Services ouvrira provisoirement en mairie le lundi 13 Juin pour une ouverture officielle dans les locaux de l'ex-poste à la rentrée.

Le DAB (distributeur de billets) n'est plus disponible depuis le 14 mai. Un nouveau DAB sera installé, mais pour des raisons de sécurité il ne sera pas alimenté tant que les travaux du bâtiment dureront. Nous vous tiendrons informés de l'avancement. Nous sommes désolés pour l'ensemble des désagréments occasionnés. Mais ils sont l'inévitable contrepartie pour que nous puissions garder notre Poste et notre DAB.

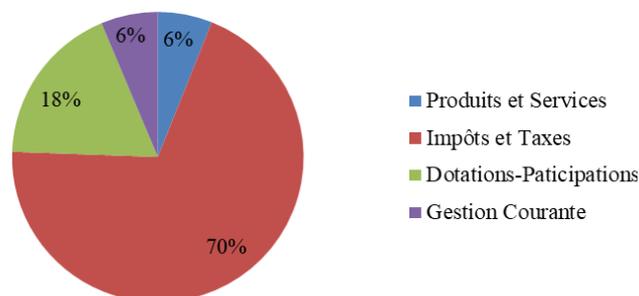
VOTE DU BUDGET 2022

Le budget 2022, voté le 8 avril, s'élève à 1 360 029,00 € pour le fonctionnement, et 1 477 134,00 € pour l'investissement.

Dépenses Fonctionnement



Recettes Fonctionnement



Le budget de fonctionnement est marqué par nombre de dépenses majorées (3 à 5%) en prévision d'une inflation inconnue depuis 40 ans. C'est en ce sens que l'impôt sur le foncier bâti a été augmenté de 1 point, passant d'un taux de 26,4 à 27,4 %.

Cette augmentation permet néanmoins de garder une imposition basse par rapport aux villes voisines, notamment en considérant les nouveaux services offerts aux Neslois depuis quelques années (restaurant, maison de santé, préservation de la boucherie et de la Poste, extension de la forge).

SUBVENTION ASSOCIATIONS

Les associations n'ont pas toutes les mêmes besoins et les mêmes charges (salariés...). Le conseil municipal a décidé en 2021 que les subventions municipales aux associations se feraient dorénavant sur présentation d'un dossier motivant la demande de chacune. Le dossier n'a pas été retourné par toutes les associations pour cette année 2022 ; aussi il a été décidé de reconduire une dernière fois les sommes habituelles pour cette année. Pour 2023, les associations devront désormais motiver leur demande afin que le conseil municipal puisse attribuer les subventions adéquates dans la limite de son budget. Dossier disponible en mairie.

ÉCOLE

Le vendredi 22 avril, les enfants de l'école élémentaire Jean de Santeuil ont pu renouer avec le traditionnel carnaval. Ils ont défilé dans le village sous un beau soleil vêtus de costumes réalisés avec leurs enseignants.

Depuis début avril, les enfants de primaire bénéficient de séances de tennis (CP au CM1) et d'équitation (CM2) subventionnées par la caisse des écoles de la commune.

Les prochains temps forts de l'école sont :

- les olympiades et le rallye lecture
- le spectacle des enfants organisé par l'APE avec le soutien de l'équipe enseignante (samedi 11 juin après-midi)
- la fête OUVERTE À TOUS le samedi 25 juin après-midi

Le samedi 25 au matin, les élèves de CM2 se verront remettre des livres traditionnellement offerts par la caisse des écoles en souvenir de leur passage à Nesles-la-Vallée, lors d'une cérémonie avec Monsieur le Maire, Mme la Directrice, l'adjointe aux écoles et les membres de la caisse des écoles.



BÉNÉVOLAT

Vous appréciez de faire garder vos enfants à la garderie, de pouvoir jouer au foot ou au tennis, de suivre des activités au foyer rural...? Vous appréciez la brocante, nesles-la-foulée, le téléthon moto, les expositions et autres manifestations dans le village ? Bref vous appréciez d'être dans un village vivant... Tout ceci n'est possible que par la présence d'associations et des bénévoles indispensables qui les font fonctionner. Vous avez un travail et vous pensez ne pas avoir le temps de vous investir ? C'est le cas de tous les bénévoles, et pourtant...

Nesles a toujours été un village de bénévoles. Nous comptons sur les nombreux nouveaux arrivants de ces dernières années pour prendre part également à la vie de votre village. Investissez-vous dans votre village, pour votre village. Tous ces événements sont des occasions de rencontres et de liens forts ; on vous le garantit ! N'hésitez pas !

BOURSE JEUNESSE

Comme annoncé, la commune va mettre en place une bourse réservée aux jeunes Neslois dans le cadre de l'opération « Je m'engage pour mon village ». La bourse, d'un montant maximum de 350€, concerne tous les jeunes Neslois de 16 à 22 ans porteurs d'un projet (financement du Code de la route, BAFA etc) en échange de 15h à 30h de travaux d'intérêt général pour la commune (travaux, jardinage, bricolage, visite de personnes âgées, aide aux associations, animations municipales ...).

Les dossiers de candidature pourront être retirés à la mairie à partir du 04 Juillet et devront être complétés et déposés avant le 15 Août. La Commission d'attribution (composée de 2 élus de la Commission municipale « Jeunesse ») se réunira fin août et recevra individuellement les jeunes demandeurs.



PROGRAMME « CENTRE BOURG », SUBVENTIONNÉ PAR LA RÉGION

Un programme de travaux de rénovation, de remise aux normes et de création d'un marché de plein vent a été éligible au subventionnement par la région dans le cadre du dispositif « Pacte Rural-Aide à la revitalisation commerciale en milieu rural », tel que signalé par un panneau près de l'église. Ces travaux s'étaleront sur 3 ans et concernent entre autres :

- Création et équipement d'un marché de plein vent : achat de barnums, vitrines réfrigérées, rallonges et guirlandes électriques, matériel divers (étals de marché, manges debout, chaises, tables)
- Installation de 5 coffrets électriques autour de la place de l'église qui serviront lors des manifestations (brocante, marché, caisses à savon, etc..) compris travaux de terrassement et de maçonnerie
- Panneaux, signalisation et barrières
- Remise aux normes des installations électriques existantes et mise en conformité
- Travaux d'alimentation en eau
- Travaux dans le local CCAS pour partager les espaces et mise aux normes sanitaires

Ces travaux représentent la plus grosse part de l'enveloppe indiquée sur le panneau.



FOULÉE

Lors de la préparation de la course Nesles-la-foulée (du 27 mars dernier), le Comité des Fêtes a proposé à ses bénévoles une initiation aux 1^{ers} secours, effectuée par la Croix Rouge. Une initiative appréciée par les 14 intéressés ! À qui le tour ?



BROCANTE

Vous le savez, la Brocante de Nesles est réputée et attire de nombreux visiteurs. Toutefois son organisation demeure complexe, et le nombre de bénévoles décroît malheureusement petit à petit. L'équipe a donc décidé de procéder à certains aménagements de la brocante. Le mot d'ordre principal étant : simplifier les tâches prenant beaucoup de temps. Ainsi, avec plusieurs réunions de travail, il a entre autre été décidé de

- Modifier le périmètre Brocante en retirant le triangle d'herbe devant l'église, afin de libérer la circulation automobile sur le bd Pasteur, et globalement se libérer de la mise en place de nombreuses barrières et autres signalétiques. Le nombre de places est redistribué côté foyer rural et rue Thiebault
- Installer quelques coffrets électriques définitifs pour simplifier les branchements
- Déplacer les stands de restauration Eglise et Puits pour simplifier leur installation et la logistique

Tout ceci ne réduit pas le besoin de bénévoles, mais vise à compenser en partie la perte de bénévoles depuis des années, et la surcharge de travail occasionnée pour certaines personnes. Continuez à mobiliser les bénévoles autour de vous, ou devenez vous-même bénévole, pour votre village.

ARROSAGE

L'été est là et nous devons rester vigilants vis-à-vis de la consommation de notre ressource en eau potable. Comme vous le savez, l'eau potable de notre village provient d'un forage municipal ayant une capacité de débit limitée. Privilégiez l'arrosage des plantations le matin ou en soirée (mais pas en journée), limitez l'eau utilisée pour nettoyer vos véhicules, installez des bacs pour récupérer les eaux de pluie.

FRELONS

En cas de nids de frelons asiatiques, merci de contacter secretariat@sausseron-impressionnistes.fr en envoyant une photo. C'est en effet l'intercommunalité qui prend en charge les retraits de nids. Ne surtout pas intervenir soi-même. Pour rappel, concernant les nids de guêpes, vous devez contacter vous-même directement des entreprises spécialisées (les pompiers n'interviennent pas).

SITE INTERNET

Depuis plusieurs mois, le site internet de la municipalité était inaccessible. Ceci étant dû à plusieurs facteurs (attaque cyber d'un hébergeur, obsolescence de la technologie du site internet, impact du COVID dans la mise en œuvre du nouveau site démarré il y a 2 ans). Un nouveau site était donc à l'étude et sera mis en ligne au mois de juin, dans une version minimaliste qui sera ensuite étoffée au fil des semaines et mois à venir. Nous vous remercions pour votre compréhension.

NOUVELLE APPLICATION « MA SÉCURITÉ »

«Ma Sécurité » est une application smartphone du Ministère de l'Intérieur, développée conjointement par la gendarmerie et la police nationale, à destination du grand public. Ce nouvel outil permet d'orienter l'utilisateur dans ses démarches, de faciliter le contact avec les unités de gendarmerie et de police, de lui transmettre une information de qualité et de proximité, tout en renforçant les liens entre les citoyens et les forces de l'ordre. L'application « Ma Sécurité » comprend différentes fonctionnalités :

- une fonction « besoin d'aide » permettant d'orienter l'utilisateur vers la ou les meilleures solutions à son problème après avoir répondu à quelques questions ;
- une cartographie des unités indiquant les brigades de gendarmerie et commissariats de police à proximité ainsi que leurs coordonnées ;
- un tchat accessible 24H/24 – 7J/7 avec un policier ou un gendarme pour poser toutes ses questions en lien avec la sécurité ;
- l'accès au tchat du portail de signalement des violences conjugales, sexuelles et sexistes pour les victimes et témoins de ce type d'infraction ;
- des fiches conseils réparties selon la thématique portant sur les thèmes de la vie du quotidien (par exemple : cybersécurité, lutte contre les atteintes aux biens et les escroqueries, sécurité routière protection des entreprises..);
- la liste des numéros d'urgence et des numéros utiles ;
- la réception de notifications d'actualités locales ou thématiques paramétrables individuellement selon ses intérêts et sa géographie.

À terme (non disponible pour le moment) des messages vous seront envoyés ayant pour vocation de transmettre de l'information opérationnelle et/ou de prévention aux usagers (par exemple : accident en cours, zone de cambriolage récente, réunion de prévention contre les cybermenaces, etc...).

MOBILITÉ

TAILLEZ VOTRE VÉGÉTATION

L'entretien des haies est le devoir de chacun; elles ne doivent pas empiéter sur la propriété d'un autre, ou le domaine public (voir exemple joint). Le manque d'entretien par certains propriétaires depuis des années oblige parfois les piétons à marcher sur la chaussée. La commune souhaite redonner aux piétons le plein usage des trottoirs de notre village, dont certains nous le savons ne sont, en plus, pas larges. Elle n'aura d'autre choix que de mettre en demeure les occupants ou propriétaires des parcelles concernées. Merci de vérifier et tailler vos haies.

Ceci concerne aussi les défauts d'élagage des arbres. Chaque année, la commune prend à sa charge l'élagage d'une fraction des branchages qui risquent d'endommager divers câbles ou constituent une menace pour les piétons et véhicules passant à leurs abords. Ce coût communal non justifié devra être supporté, à partir de 2023, par les occupants ou les propriétaires. Des courriers seront adressés en ce sens au préalable.



STATIONNEMENT

Nous rappelons que le stationnement devant les bateaux (et devant les portails) est interdit, même s'il s'agit de votre portail. Dans nos rues étroites, les bateaux constituent un refuge pour les véhicules se croisant. Nous rappelons que les voitures doivent être stationnées dans les propriétés et les garages, et non sur la chaussée publique. La chaussée publique n'est en effet pas un parking privé (ceci s'applique à l'ensemble du village).

CIRCULATION

Comme vous le savez, l'équipe communale a organisé depuis plus d'un an des réunions de riverains, entreprises afin de connaître les problématiques locales en termes de mobilité. Une expérimentation est lancée sur une partie de la rue des 4 vents, avec l'instauration d'un sens unique. De plus, la matérialisation de places de stationnement est à l'étude. L'ensemble vise à améliorer les mobilités et réduire certaines nuisances dans cette rue.

SIGNALISATION

Vous avez pu remarquer que plusieurs panneaux de signalisation ont été renouvelés ou ajoutés depuis 6 mois dans le village. La municipalité continuera ce travail dans les mois et années à venir afin de clarifier l'information aux automobilistes.

SENTE

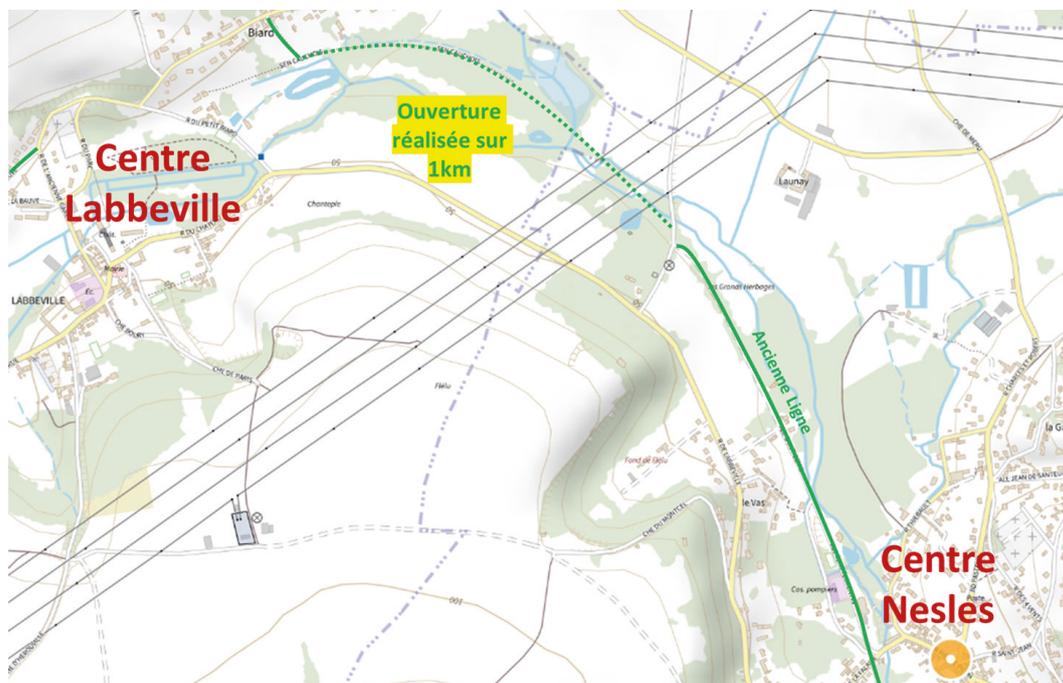
L'équipe municipale a entrepris de remettre à jour la Sente du Moulin, qui relie l'axe de l'ancienne ligne à la rue Carnot et rue Galliéni. Envahi depuis tant d'années par la végétation, nous souhaitons recréer ici un nouvel axe de cheminement (piéton et vélo) pour les habitants de ce secteur de Verville. Elle part/arrive au début de la zone 30, rue Carnot.

Un géomètre a déjà borné la sente (afin de nous assurer de son emplacement réel). Suivons les travaux d'élagage puis l'aménagement d'un chemin... A suivre...



LIGNE

Comme certains ont pu le remarquer, le tronçon de l'ancienne ligne entre Nesles et Labbeville a été dégagé (par les 2 communes), pour le bonheur des promeneurs. Il offre en effet un nouvel axe de promenade, et vise à terme (le département doit entreprendre des travaux d'aménagement) à restaurer le tracé dans l'ancienne ligne depuis Valmondois et compléter l'axe cyclable et piétons des boucles du Vexin.



SMIRTOM

ORDURES

Depuis 2 ans, la SMIRTOM a procédé au changement des bacs poubelle :

- Bac à couvercle noir pour les ordures ménagères
 - Bac à couvercle jaune pour les emballages-papiers
 - Bac à couvercle vert pour le verre
- Chaque bac est identifié SMIRTOM.

À compter du 1er juin 2022, seuls les bacs conformes sont collectés (par la SEPUR). Le vrac ou les sacs déposés seuls ou à côté d'un bac seront refusés.

Nous rappelons que les dépôts d'ordures sur les trottoirs sont interdits. Nous vous remercions de respecter la propreté du village.

Les usagers n'ayant pas encore commandé leurs bacs, ou ceux dont le volume des bacs n'est pas adapté, doivent contacter la société (prestataire) ESE au 0800 002 617. Délai de livraison : 1 mois. Voir feuillet d'information joint.

COMPOST

En février dernier, vous avez été invités à commander des bacs à compost (à monter soi-même). Ceux-ci sont livrés progressivement à la mairie depuis le mois de mai, vous êtes informés au fur et à mesure afin de venir retirer votre bac aux ateliers techniques. Pour ceux qui n'ont pas encore fait de commande, ceci est toujours possible : formulaire à retirer en mairie.

SICAE

La SICAE est le Gestionnaire du Réseau de Distribution d'Électricité sur 12 communes du Vexin français depuis 1921 (Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Épiais-Rhus, Frouville, Grisy-les-Platres, Hédouville, Labbeville, Menouville, Nesles-la-Vallée, Theuville, Vallangoujard, Valmondois).

À date (mars 2022), les fournisseurs d'Énergie (électricité et gaz) qui sont actifs sur son réseau, c'est-à-dire qui fournissent des clients professionnels et/ou particuliers, sont : ALTERNA ENERGIE représentée par la société VALSEYNE sur le Val d'Oise, EDF, EKWATTEUR, ENERGIES DE STRASBOURG, ENGIE, PROXELIA, TOTAL DIRECT ENERGIE

Ils proposent des offres de marché qu'ils fixent librement (tarif fixes ou variables avec indexation au marché ou non, durée engageante ou non, etc...). La SICAE est obligée d'accepter tout fournisseur qui manifeste un intérêt et se doit notamment de lui communiquer des données telles que la puissance souscrite, la consommation etc... Ces accords d'échange sont établis par les pouvoirs publics dans un contrat dit GRD-F. La SICAE n'a pas le droit d'intervenir dans leur politique commerciale ou leur stratégie et ne peut obliger ces fournisseurs à se positionner. À ce jour, ces fournisseurs n'ont accepté pratiquement que des clients professionnels dans le cadre d'appels d'offres nationaux. Pour connaître ceux qui souhaitent faire des offres à des clients résidentiels, nous vous invitons à consulter le site www.energie-info.fr et faire votre demande.

SICAE VS : fournisseur d'électricité au Tarifs Réglementés fixés par les Pouvoirs publics pour les clients éligibles (<36kVa, < 10 salariés ou < 2 millions de chiffres d'affaires). Sur sa concession, SICAE-VS demeure donc le Gestionnaire de Réseaux et le seul fournisseur à pouvoir proposer les tarifs réglementés c'est-à-dire fixés par les Pouvoirs Publics, sur proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie. Ils sont identiques sur le territoire national (seules les taxes communales peuvent varier d'une commune à l'autre).

LA VIE DU VILLAGE

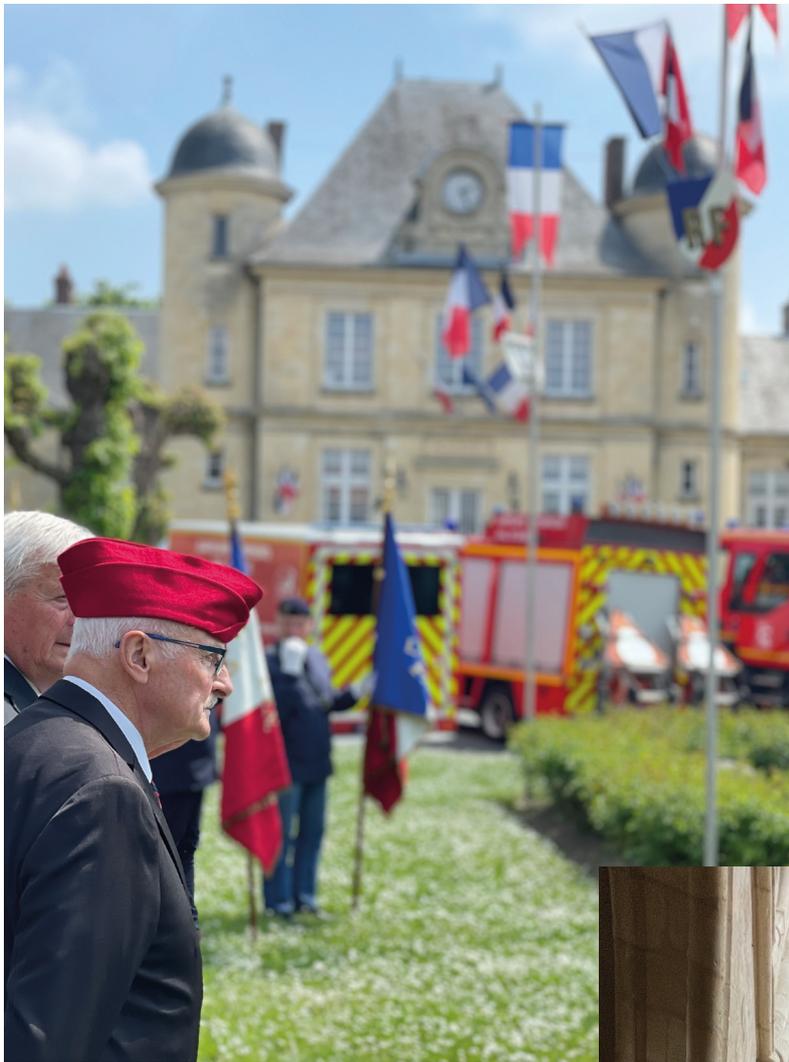
EN PHOTOS



REPAS DES AÎNÉS

Le 15 mai dernier, le repas des aînés s'est tenu au Foyer rural, après avoir été reporté deux années de suite en raison du COVID. Les participants, nombreux, ont pu déjeuner en profitant d'un magicien et d'un groupe de musique. La piste de danse n'est pas restée vide très longtemps !



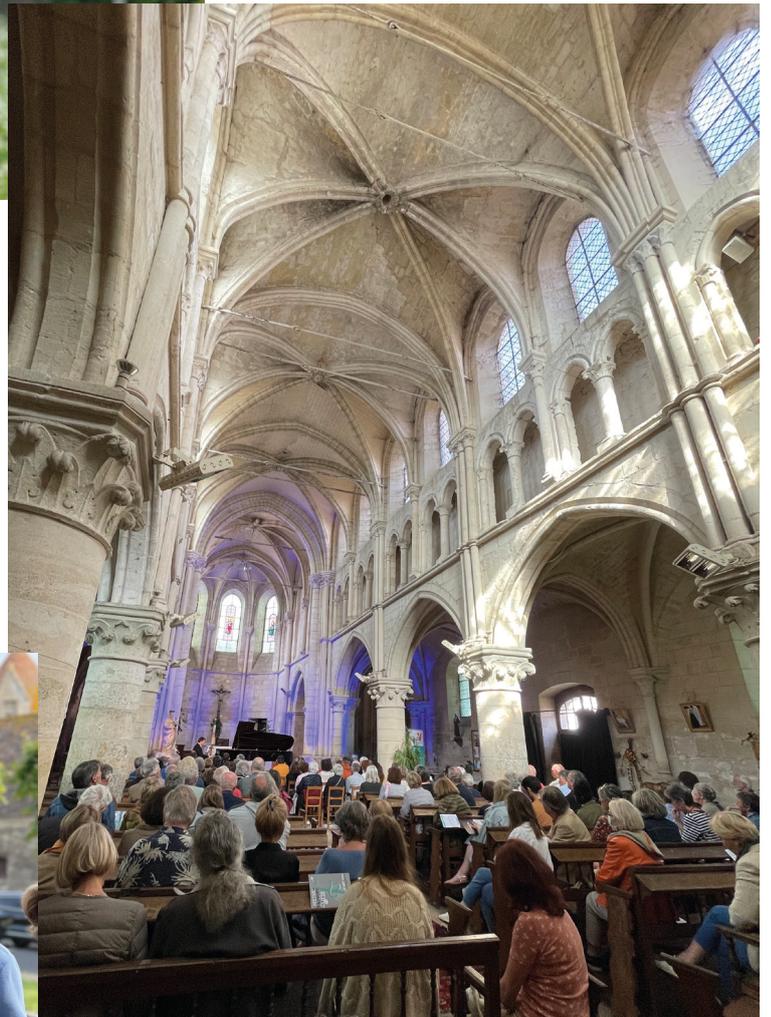


CÉRÉMONIE DU 8 MAI

De nombreux Neslois, petits et grands, étaient rassemblés Place Aristide Partois le 8 mai dernier pour rendre hommage aux combattants tombés pour la France pendant la Seconde Guerre Mondiale.

CONCERT DE DMITRII KALASHNIKOV

Le 22 mai, dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise, Dmitrii Kalashnikov, jeune prodige, s'est produit à l'Église Saint-Symphorien - qui était remplie - et a joué les plus beaux airs de Beethoven, de Tchaïkovski ... un moment de féerie ! Nesles mis à l'honneur !



De gauche à droite : Chantal Deshons (Adjointe au maire), Christophe Buatois (Maire), Philippe Court (Préfet du Val d'Oise) et Dmitrii Kalashnikov.

